

Le 25 juin 2026

MVAC - Boîte N° 46

LE CHOIX-Citoyens pour une mort choisie

22 rue DEPARCIEUX, 75014 PARIS

www.choisirmafindevie.org

Madame la Députée, Monsieur Le Député.

Le 25 février 2026 **avec 299 de vos collègues, vous avez voté en faveur du texte de loi sur l'Aide à mourir**

Malgré ce vote majoritaire, **la partie n'est pas gagnée.**

Les opposants au texte de la loi ont des moyens financiers et médiatiques que les partisans n'ont pas.

Le 23 juin 2026, un amendement annulant la participation des médecins pour aider les malades à mourir, en cas d'impossibilité physique de ceux-ci à s'injecter la substance létale, a été voté à une courte majorité, par manque de présents (104 voix pour l'amendement, 102 contre.) Une victoire pour les opposants.

Aussi nous nous permettons d'insister sur **votre présence et celles des autres élus favorables à la loi, pour aboutir à un vote définitif** en faveur d'un texte qui ne soit pas édulcoré, au risque de le rendre inapplicable. C'est l'objectif prioritaire des opposants.

Les malades, les familles comptent sur vous, soyez présents afin que la loi votée soit applicable et honore votre Assemblée et notre démocratie.

Veillez accepter, Madame la Députée, Monsieur le Député, nos respectueuses salutations.

Nathalie Andrews (Coprésidente)

Annie Wallet (Coprésidente)



Docteur Denis Labayle (Président d'honneur)

